

Club du Bois et de la Forêt

Secrétariat : ForêtFribourg – Condémine 56 – CP – 1630 Bulle

ASSEMBLEE GENERALE

Procès-verbal

de la séance du 13 février 2025, à 12h00, à la Grenette, à Fribourg

Président : M. Bertrand Gaillard
Secrétaire : Sophie Cruchet, FPE Bulle
Présents : Selon la liste des présences

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Approbation du rapport de vote de l'AG 2024 par voie de circulaire
3. Rapport du président
4. Comptes d'exploitation et bilan 2024
5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge aux organes responsables
6. Budget 2025 et approbation
7. Activités 2025
8. Divers

Présentation de M. Ernst Zurcher, ingénieur forestier, chercheur, professeur et auteur sur le sujet Arbres et Forêts, quelle sylviculture dans le futur ?

1. Introduction

Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gaillard a le plaisir de saluer les personnes présentes à cette assemblée générale du Club du bois et de la forêt.

Il relève tout particulièrement la présence des personnes suivantes :

- Madame Gilberte Schaer, Présidente de Lignum Fribourg
- Monsieur Dominique Schaller, chef du Service des Forêts et de la Nature
- Monsieur Ernst Zuercher, conférencier

Il excuse :

- Monsieur Didier Castella, Chef de Service

Comme d'habitude, l'assemblée se déroulera durant le repas. Le président rappelle aux membres qu'une petite participation de Fr. 20.- est demandée.

2. Approbation du rapport de vote de l'AG 2024

Monsieur Bertrand Gaillard rappelle que l'AG 2024 a eu lieu par voie de circulaire et il affiche le rapport des votes à l'écran.

Aucun membre n'en demande la lecture.

Décision :

Le rapport de vote de l'assemblée générale 2024 est accepté à l'unanimité des membres présents.

3. Rapport du président

2024 a été une année plutôt calme au niveau des objets à traiter en lien avec les forêts. Le rapport sur le postulat « Pour des infrastructures et des compétences en matière de première et deuxième transformation du bois de feuillus dans le canton. » a été traité en mars, si le rapport est complet il laisse un peu un goût amer sur la volonté d'innover. En septembre le rapport de mise en œuvre de la motion Entretien des forêts par une exploitation respectueuse de nos collègues Glasson et Zamofing a montré une nette volonté du Conseil d'Etat de mettre des moyens pour sa mise en œuvre et ceci à la satisfaction des 88 membres présents. La motion Chablis a été retirée pour des raisons de cohérence avec des instruments déposés au niveau fédéral.

Le travail parlementaire a vu le dépôt des instruments suivants :

Question posée par nos collègues Bruno Clément et Lucas Duprés « Chauffages à distance au bois, quelles solutions pour l'élimination des cendres ? »

Danger en forêt : qui assume ? est la question posée par Eric Barras et Bertrand Gaillard

*Notre club a également veillé à se positionner en vue des futurs débats et surtout à placer ses membres dans les diverses commissions parlementaires ayant un lien avec le bois. La promotion du bois fribourgeois passe par l'information et la formation des futurs planificateurs. C'est pourquoi un prix est offert chaque année à l'école d'Ingénieur et d'Architecture pour un travail de Bachelor en lien avec notre noble matériau. Monsieur **Enea Ceppi** et Monsieur **Aaron Berreta** ont conjointement obtenu les lauriers 2024.*

A l'automne le club a visité l'école « En Bouley » à Romont. Les membres présents ont pu constater un ouvrage totalement en bois avec des explications détaillées sur sa conception et surtout sur les défis de mise en œuvre. Je félicite la Commune de Romont pour ce défi et la mise en valeur du noble matériau qu'est le bois.

*Nous nous réjouissons d'affronter les défis à venir et je remercie Lignum Fribourg et ForêtFribourg pour leur soutien financier et l'excellente collaboration.
Bonne assemblée à tous et merci pour votre attention.*

Bertrand Gaillard

4. Comptes d'exploitation et bilan 2024

Mme Sophie Cruchet présente et commente les comptes 2024.

Le total des recettes se monte à Fr. 5'684.90 pour un total de dépenses de Fr. 3'789.25, d'où un bénéfice de Fr. 1'895.65. La fortune au 31.12.2024 s'élève à Fr. 9'284.30.

5. Rapport des vérificateurs, approbation et décharge aux organes responsables

Les comptes 2024 ont été vérifiés le 6 février 2025 par MM. Jean-Pierre Doutaz et Roland Mesot.

Décision :

Aucune remarque n'est formulée et l'assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2024 et en donne décharge aux organes responsables.

6. Budget 2025 et approbation

Mme Sophie Cruchet présente le budget 2025.

Le budget 2025 présente un bénéfice mirobolant de Fr. 30.00 avec un total des recettes de CHF 5'530.00 et de dépenses à hauteur de Fr. 5'500.00.

Décision :

Aucune remarque n'est formulée et l'assemblée accepte le budget 2025 tel que présenté.

7. Activités 2025

Le président informe que le comité a prévu d'organiser la sortie d'automne le **jeudi 4 septembre 2025** à l'issue de la session. Afin de poursuivre un cycle de visite des divers acteurs de la filière bois, on prévoit de visiter la corporation Glâne Farzin. Une invitation sera envoyée en temps voulu.

8. Divers

Mme Gilberte Schär, présidente de Lignum relève l'importance du Club du bois et de la forêt pour la défense de la filière du bois et le remercie pour son dynamisme.

M. Benoît Glasson, représentant de ForêtFribourg en fait de même et invite les membres à visionner les capsules vidéos réalisées par ForêtFribourg.

M. Dominique Schaller remercie le Club du bois, ForêtFribourg et Lignum pour l'excellente collaboration. Il informe que la chasse au capricorne asiatique demandera des crédits complémentaires qu'il faudra prévoir. Il annonce aussi que les conventions-programme ont été signées et qu'il va falloir compter avec une diminution de 10% sur les subventions.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée générale et remercie une nouvelle fois ses collègues du comité pour leur soutien et le secrétariat pour tout le travail effectué.

Pour terminer, M. Bruno Clément présente et passe la parole à M. Ernst Zuercher pour une conférence sur « Quelle sylviculture dans le futur ? ».

La séance est levée à 14h30.

CLUB DU BOIS ET DE LA FORET


Sophie Cruchet, secrétaire

Bulle, le 24 février 2025